

Génie des équipements agricoles

RNCP15669 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21032
Code(s) ROME	A1301, D1407, I1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 23 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS ECOLE PROFESSIONNELLE OUVRIERE AGRIC	3023543520 0015	Former et organiser l'évaluation
ASS ENSEIG FOR PRF AGR BLAIN DERVAL	7859502210 0016	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILIALE FORMATION PROFES AGRICOLE	3277540240 0013	Former et organiser l'évaluation
ECOLE AGRICULTURE LES CHATELETS	3994880890 0026	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE D'ARCHITECT.DES JARDINS	4219588510 0030	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	1970082790 0014	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT RURAL EDUCATION ET ORIENTATION	7808764880 0013	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT SAINT ELOI	7839225940 0016	Former et organiser l'évaluation
LEGTA D'ONDES	1931124140 0019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA FRANCOIS PETRARQUE	1984011010 0011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp15669-genie-des-equipements-agricoles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les métiers exercés par le titulaire de ce diplôme nécessitent des connaissances et des compétences techniques élevées dans le domaine des équipements agricoles mais s'appuient également sur une connaissance et une maîtrise de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (agronomie, techniques de production, filières et organisations professionnelles...).

Il assure généralement des fonctions de cadre intermédiaire ; il est amené à encadrer une équipe et à rendre compte directement à la direction d'un service ou d'une structure.

Les activités de prestation de service peuvent exiger une mobilité géographique en fonction du rayon d'action de l'entreprise. Malgré les progrès techniques, ces emplois nécessitent des efforts physiques importants (matériel de grande taille, pièces lourdes, ...).

L'autonomie et la responsabilité du titulaire de la qualification varient en fonction du métier exercé, de la structure dans laquelle il l'exerce et de son expérience. Cependant, de part ses connaissances techniques, il bénéficie d'une grande autonomie, dans le cadre fixé par la direction, en termes de diagnostic, de gestion quotidienne des ressources humaines et matérielles, et d'organisation de son activité.

La plupart des emplois comporte des activités en relation avec des clients.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles

- C5. Contribuer à la conception et à l'adaptation des matériels
- C6. Formuler un conseil de nature agronomique et zootechnique en lien avec une problématique d'équipements
- C7. Assurer la pérennité des matériels en participant à la mise en œuvre, à la maintenance et aux choix stratégiques d'investissement
- C8. Assurer la gestion technico-économique d'un parc matériel
- C9. Participer aux activités commerciales de l'entreprise
- C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur génie des équipements agricoles pour faire face à une situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les employeurs du secteur de l'agroéquipement peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

- Les constructeurs, importateurs et distributeurs de matériels et d'équipements pour l'agriculture ;
- Les utilisateurs de l'agroéquipement : exploitants agricoles et forestiers, coopératives agricoles, coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) et entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF), groupements d'employeurs, collectivités territoriales...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'atelier, responsable produit, technicien de bureau d'études/d'expérimentation, responsable de chantiers en travaux agricoles, conseiller en agroéquipement, installateur/agent de service après-vente, inspecteur technique, démonstrateur en matériel agricole

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 297 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	58 773
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un ingénieur général du conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux, est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés, justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Sa composition doit être conforme à la fois à la réglementation du BTSA et au décret d'application de la VAE(N° 2002-615 du 26 août 2002) :

2/3 d'enseignants ou formateurs, choisis tant parmi les enseignants de la voie scolaire que parmi ceux de la formation

professionnelle continue et de l'apprentissage ;
1/3 de représentants qualifiés des professions concernées, pour moitié employeurs et pour moitié salariés occupant un emploi visé par le diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 679 €
Selon la branche	6 000 € – 8 053 €
Prise en charge	Branches concernées
7 679 €	Valeur par défaut · 205 branches
8 053 €	CPNE de l'agriculture, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
7 870 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 806 €	CPNEFP Import-Export
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP348

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38654

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15669/>